

**Bureau du 2 décembre 2002**

**Décision n° B-2002-1007**

commune (s) : Ecully

objet : **Quartiers des Sources-Pérollier et des Cerisiers - Diagnostic préalable à l'élaboration d'une convention de gestion sociale et urbaine de proximité - Convention de participation financière**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Développement social urbain

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 22 novembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

L'objet du présent rapport concerne la participation financière de la Communauté urbaine, d'un montant de 6 000 € nets de taxes, pour le diagnostic préalable à l'élaboration d'une convention de gestion sociale et urbaine de proximité sur les quartiers des Sources-Pérollier et des Cerisiers à Ecully.

L'objectif est d'élaborer une convention qui se décline en une série d'actions opérationnelles. La gestion sociale et urbaine de proximité s'inscrit dans une démarche alliant interventions sur le bâti (travaux sur les parties communes, les espaces extérieurs, sur le réinvestissement de rez-de-chaussée, etc.) et sur l'action sociale (renforcer le rôle de la police sur certains espaces insécurisés, etc.).

Elle concerne l'ensemble des acteurs présents sur le secteur (personnels de la commune d'Ecully et de la Communauté urbaine, police, CLS, associations, travailleurs sociaux et bailleurs sociaux).

Le diagnostic sous maîtrise d'ouvrage de la commune d'Ecully est réalisé par étude, observation, habitat, statistiques (EOHS).

Le coût global de cette opération s'élève à 16 774 € TTC, avec une participation financière de la Communauté urbaine de 6 000 €;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**1° - Accepte** le versement, par la Communauté urbaine, de la participation financière de 6 000 € nets de taxes à la commune d'Ecully, pour le diagnostic préalable à l'élaboration d'une convention de gestion sociale et urbaine de proximité sur les quartiers des Sources-Pérollier et des Cerisiers à Ecully.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer la convention de participation financière à passer avec la commune d'Ecully.

**3° - Les dépenses** correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2003 - compte 657 340 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,